

Investigation de deux cas de paludisme autochtone, France métropolitaine, août 2008

D. Dejour-Salamanca¹, A. Motard-Picheloup², E. Cua³, D. Parzy⁴, P. Delaunay⁵, C. Jeannin⁶, P.-M. Roger³, L. Hasseine⁵, A. Armengaud⁷, M. Ledrans¹, Y. Souares⁷, G. La Ruche¹, F. Legros⁸, M. Danis⁸, M. Gastellu-Etchegorry¹

1/ InVS, Saint-Maurice – 2/ Laboratoire de biologie, CH de Fréjus, Saint-Raphaël – 3/ Service d'infectiologie, CHU de Nice – 4/ IMTSSA, Laboratoire associé au CNR du paludisme, Paris – 5/ Laboratoire de parasitologie, CHU de Nice – 6/ Entente interdépartementale Méditerranée, Montpellier – 7/ Cire Sud, Marseille – 8/ CNR du paludisme, Paris

INTRODUCTION

En août 2008, 2 cas de paludisme à *Plasmodium falciparum*, diagnostiqués au Centre hospitalier de Fréjus, ont été déclarés par le CHU de Nice chez un couple de parisiens n'ayant jamais voyagé en zone d'endémie.

MÉTHODES

Trois études ont été mises en œuvre : épidémiologique, environnementale et parasitologique pour rechercher d'autres cas et identifier l'origine.

RÉSULTATS

Aucun autre cas n'a été identifié. Les 2 cas, survenus simultanément, étaient infectés par des souches génétiquement identiques de *P. falciparum*, signant une infection par la même anophèle (repas

interrompu). En l'absence d'exposition à un risque identifiée, le lieu d'exposition probable était par ordre décroissant 1) un séjour de J-11 à J-13 à Saint-Mard situé à <8 km de l'aéroport Roissy CDG 2) Paris XIV et la Normandie 3) Saint-Raphaël (arrivés à J-6). À Saint-Mard, deux hôtels sont situés à 200 mètres de leur maison, avec 10 navettes par jour vers l'aéroport. Il n'a pas été retrouvé d'anophèle (adulte ou larve). Les températures de début août ont été parmi les plus chaudes de l'été.

DISCUSSION ET CONCLUSION

La proximité de l'aéroport, de deux hôtels et des températures élevées sont en faveur d'un paludisme d'aéroport contracté à Saint-Mard. L'amélioration de la désinsectisation des avions (exhaustivité, efficacité au cœur des bagages) est recommandée.

Investigation de cas de rougeole parmi les participants à un camp de vacances, Faye d'Anjou, juillet 2008

D. Barataud, B. Hubert

Cire Pays de la Loire, Nantes

INTRODUCTION

Le 14 août 2008, un médecin généraliste déclarait 4 cas de rougeole survenus au sein d'une même famille où un enfant avait fréquenté un camp de vacances. Une investigation a été réalisée afin de documenter la transmission au cours du camp et secondairement dans les familles.

MÉTHODES

Une étude de cohorte rétrospective a été réalisée incluant l'ensemble des participants au camp de vacances et leur famille.

RÉSULTATS

Au total, dans les 37 familles contactées, 58 cas de rougeole ont été recensés : 18 chez les participants au

camp et 40 dans leur famille. La couverture vaccinale était de 81 % dans les familles sans cas et de 19 % dans les familles avec au moins un cas. Aucun des cas n'était vacciné ; le taux d'attaque chez les susceptibles était de 92 %. Trois cas index étaient scolarisés dans des écoles où seraient survenus des cas de rougeole en juin 2008. Celles-ci et ce camp, ainsi que ceux où sont survenues récemment des épidémies, sont gérés par une même société religieuse.

DISCUSSION

Cette investigation illustre le risque très important de transmission du virus de la rougeole dans une population insuffisamment vaccinée. L'investigation systématique des cas de rougeole est importante par son aspect pédagogique et par l'identification de communautés à risque, permettant une information adaptée et ciblée.